DÉPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

LA COMMUNE NOUVELLE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

23 SEPTEMBRE 2020

Le nombre de Conseillers en exercice est de 45

OBJET

Versement d'une subvention à l'ONG ACTED pour la reconstruction de Beyrouth

En vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T. Le Maire de Saint-Germain-en-Laye atteste que le présent document a été publié le 24 septembre 2020 par voie d'affichages notifié le transmis en sous-préfecture le 24 septembre 2020 et qu'il est donc exécutoire.

Le 24 septembre 2020

Pour le Maire, Par délégation, Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

L'an deux mille vingt, le 23 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 16 septembre deux mille vingt, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents:

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACOUELOT. Monsieur BASSINE, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC. Monsieur MIRABELLI, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame Madame ANDRE. MEUNIER. Madame BRELURUS. Madame NASRI. Monsieur de BEAULAINCOURT. Madame SLEMPKES. Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame GRANDPIERRE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD, Monsieur GREVET, Madame DECROIX, Monsieur BENTZ

Avaient donné procuration :

Madame TEA à Monsieur JOLY Monsieur FOUCHET à Monsieur VENUS Monsieur MIGEON à Madame HABERT-DUPUIS Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Madame GOTTI

N° DE DOSSIER: 20 E 27

OBJET: VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À L'ONG ACTED POUR LA

RECONSTRUCTION DE BEYROUTH

RAPPORTEUR: Monsieur MILOUTINOVITCH

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Le 4 août dernier, une explosion a retenti dans le port de Beyrouth, au Liban. La catastrophe a fait 188 morts est plus de 6 500 blessés, selon un bilan fourni par les autorités libanaises le 29 août dernier. Elle a dévasté des quartiers entiers de la capitale, laissant plusieurs dizaines de milliers de personnes sans abri et fragilisant davantage un pays miné par une crise économique inédite et par la pandémie de la Covid-19. L'explosion a également fragilisé de nombreux édifices historiques dans cette ville plusieurs fois millénaire.

Le Conseil Régional d'Île-de-France a souhaité organiser le versement des subventions des collectivités territoriales au travers du Collectif pour la reconstruction de Beyrouth et de l'ONG ACTED, spécialisée dans l'intervention en période de crise et implantée au Liban depuis de nombreuses années. Cette méthode sécurise les flux financiers et offre une traçabilité des fonds aux donateurs. L'effort de reconstruction de la Ville de Beyrouth se fera à travers trois volets d'action: la santé, le patrimoine et l'action sociale.

Sur le volet santé, il s'agira de contribuer à la réhabilitation de l'hôpital public de la Quarantina, quartier le plus touché par l'explosion du 4 août dernier. En matière patrimonial, l'aide permettra la réhabilitation d'une partie du patrimoine historique de Beyrouth, fortement endommagé. Sur le volet social, l'action d'ACTED visera à la reconstruction de logements pour les ménages vulnérables dans les quartiers de Quarantina, Mar Mikhael et Gemmayze, Ces projets garantissent une action ciblée et pérenne.

La Ville de Saint-Germain-en-Laye, internationale et solidaire, souhaite apporter son aide à la Ville de Beyrouth et au peuple Libanais dont l'histoire est intimement liée à notre pays au travers d'une subvention de 10 000 € à l'ONG ACTED.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le versement d'une subvention de $10\,000$ € à l'ONG ACTED pour la reconstruction de Beyrouth.

POUR EXTRAIT CONFORME, AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PHRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye